

Paris, le 03 avril 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTION LOGEMENT ET L'ADEME SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT EN FAVEUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES LOGEMENTS

Bruno Arcadipane, Président d'Action Logement Groupe et Arnaud Leroy, Président de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), en présence de Jean-Baptiste Dolci, Vice-président, Bruno Arbouet, Directeur Général d'Action Logement Groupe, et Fabrice Boissier, Directeur général délégué de l'ADEME ont signé le 3 avril 2018 une convention cadre de partenariat en faveur de la performance environnementale et énergétique des logements.

Action Logement et l'ADEME, forts de leurs expertises dans le domaine de l'habitat, s'engagent à renforcer leurs synergies afin de développer des solutions favorisant la transition énergétique dans le secteur des bâtiments résidentiels au profit de la dynamique économique des territoires et des objectifs fixés par le Plan Climat en matière de performance environnementale des bâtiments.

Arnaud Leroy, Président de l'ADEME a souligné « *Face à l'urgence climatique, il est impératif de réduire drastiquement les consommations énergétiques des bâtiments, avec une priorité sur la rénovation des logements occupés par les ménages les plus modestes. Les solutions existent, l'heure est à l'accélération et à la mobilisation de l'ensemble des acteurs. Le partenariat que nous engageons avec Action Logement contribuera à massifier les rénovations énergétiques performantes pour des logements plus économes en énergie, plus sains et plus confortables* ».

A propos de ce partenariat, **Bruno Arcadipane, président d'Action Logement Groupe** a déclaré : « *Par la signature de ce partenariat innovant avec l'ADEME, Action Logement, affirme les nouvelles ambitions du groupe et ses engagements forts en faveur des politiques de rénovation urbaine et de lutte contre la fracture territoriale. En ce sens, ce partenariat va nous permettre d'améliorer les conditions de logement des ménages et d'apporter des réponses concrètes et toujours mieux adaptées aux besoins des salariés et des entreprises, sur tout le territoire.* »

Cette convention s'articule autour de trois domaines clés de coopération pour contribuer à relever les défis sociétaux économiques et environnementaux liés au Logement et à l'Emploi ainsi qu'à la relance de la construction et de la rénovation de logements :

1. Accompagner la rénovation énergétique du parc privé en proposant des aides et prêts aux propriétaires bailleurs pour les travaux de rénovation énergétique au travers du dispositif « Louer pour l'emploi » développé par Action Logement. Ceci permettra de répondre au double objectif de mobiliser une offre locative privée rénovée énergétiquement et de faciliter les parcours emploi/logement des salariés en les accompagnant dans leur mobilité géographique.
2. Renforcer les synergies entre Action Logement, ses filiales et bénéficiaires salariés et les acteurs de la rénovation, sur tout le territoire national au travers du réseau des Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétique et des Espaces Info Energie.
3. Contribuer à l'amélioration de la performance énergétique de l'habitat en optimisant l'impact des aides d'Action Logement en matière de rénovation énergétique et en renforçant la connaissance et l'utilisation des outils, des aides et des services d'Action Logement.

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 72 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement / www.visale.fr - @Visale.fr

A PROPOS DE L'ADEME

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Plus d'informations sur : www.ademe.fr - @ademe – www.presse.ademe.fr

CONTACTS PRESSE

Action Logement :

Aude Vayre : 01 55 30 70 81 / Marie-France BERGAMO : 01 55 30 70 77 / actionlogement@grayling.com

Direction de la Communication : Aurélia Leroux / Jean-François Faucher communication@actionlogement.fr

ADEME :

Service de presse : 01 58 47 81 28 / ademepresse@havas.com